

Session ordinaire du 25 novembre 1951.

Le vingt cinq novembre mil neuf cent cinquante et un à quatorze heures, le Conseil Municipal de la Commune de Combiers s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean Louis Allary, Maire de Combiers.

Présents : M^{rs} Allary. Pheippeau. Thounier. Faure. Gralboue. Viollet. Mazier. Bajule. Martin.

Absents : M^{rs}. Campot. Ferret.

Bureau de Bienfaisance.

Présents : M^{rs} Peynet. Bajule.

Allocation militaire. Monsieur Guilbault Marcel ayant demandé le bénéfice de l'allocation militaire en faveur de son fils, actuellement sous les drapeaux, le Conseil Municipal, considérant que M^{rs} Guilbault ne peut avoir les mêmes revenus depuis le départ de son fils, sa femme ne pouvant l'aider dans ses travaux.

ayant été accidentée, prononce son admission à l'unanimité.

Délégués pour la révision des listes électorales 1952

M^{rs} Lamprot, Bajule et Derives sont désignés à l'unanimité

Augmentation du salaire du cantonnier communal.

M^r Lalauze Maurice ayant demandé une augmentation de salaire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de porter son salaire journalier de 400 francs à 500 francs à partir du 1^{er} décembre 1951.

Réparation du trieur.

Le trieur communal ayant besoin de grosses réparations le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de bien vouloir écrire à la Maison Marot à Chort afin de pouvoir le faire réparer.

Château de La Rochebeaucourt.

Certains bruits ayant couru concernant la vente et la démolition du Château de La Rochebeaucourt, le Conseil Municipal émet le vœu que le Château même vendu reste sur place et pourrait servir après réfection, soit pour hôpital ou préventorium etc..)

Bail du presbytère.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de bien vouloir refaire le bail du presbytère puisque celui-ci a changé d'occupant.

Réparation caniveaux.

Les caniveaux du bourg ayant besoin de réparations, M^r le Maire fait connaître au Conseil qu'il a avisé les Ponts et Chaussées depuis longtemps et M^r l'Ingénieur de Villebois-Lavalette a promis de les faire refaire le plus tôt possible.

Fait et délibéré les jour trois et au susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

~~Reau~~

Thelippeau

Lhoumier

Fauré

Tralbon

Valky

Mazire

Bajule